

Le 6 mars 2018

## DÉLÉGATION SYNDICALE À CUBA DU 28 AVRIL AU 5 MAI 2018

Le Conseil exécutif national a adopté la résolution suivante :

« QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le STTP envoie une délégation de quatre (4) personnes formée à part égale de dirigeantes et dirigeants et de membres de la base afin de participer aux activités du 1<sup>er</sup> mai à Cuba du 28 avril au 5 mai 2018 et qu'une partie du temps passé là-bas soit dédié à une visite dans les régions de Ciego de Avila et/ ou de Camaguey; »

La délégation de 2018 du STTP participera aux activités du 1er mai, rencontrera des travailleuses et travailleurs des postes et visitera l'une ou les deux régions cubaines où se déroulent les activités concernant notre projet syndical de solidarité financé par l'annexe « R » de la convention collective urbaine.

### POSEZ VOTRE CANDIDATURE MAINTENANT

Vous êtes donc invités à poser votre candidature dès maintenant. Le choix des participantes et des participants se fera en fonction des critères suivants :

- Les candidates et candidats doivent avoir prouvé leur engagement envers le Syndicat;
- La priorité est accordée aux candidates et candidats qui ont de l'expérience dans les dossiers et activités de la délégation;

- La délégation doit compter un nombre égal d'hommes et de femmes, sauf dans des circonstances extraordinaire;
- Dans la mesure du possible, la délégation comprend des membres des groupes qui revendiquent l'équité.

À leur retour les participantes et participants sont tenus de rédiger un rapport de 300 à 500 mots sur leur expérience en tant que membre de la délégation, et leur rapport est ensuite diffusé auprès des membres.

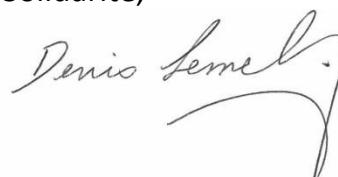
### DATE LIMITE : 23 MARS 2018

Pour poser votre candidature il faut remplir le formulaire ci-joint et le faire parvenir à l'attention de :

Denis Lemelin  
Permanent syndical national  
377 rue Bank, Ottawa, ON K2P 1Y3  
[dlemelin@cupw-sttp.org](mailto:dlemelin@cupw-sttp.org)

La date limite pour la présentation de votre candidature est le 23 mars prochain.

Solidarité,



Denis Lemelin  
Permanent syndical national

2015-2019 / Bulletin n°322  
/jyl sepb 225

